

N° 2 - Avril 2019

Notre Dame  
de Riez

# FLASH

Notre Dame De Riez

[www.notredamederiez.fr](http://www.notredamederiez.fr)

## Le Mot du Maire

Riézaises, Riézaïs,

Dans ce Flash, nous vous présentons le budget communal, qui a été voté par le conseil municipal le 25 mars dernier. Nous vous y exposons le compte administratif 2018 et le budget primitif 2019. Grâce à une gestion rigoureuse, nous construisons le budget communal, en anticipant la commune de demain.

Cette année, nous avons décidé de maintenir les taux d'impositions, en n'augmentant pas les impôts locaux, qui concernent les taux de la part communale des taxes d'habitation, du foncier bâti et non bâti.

La commune a enregistré des résultats positifs, qui lui permettent de maîtriser ses dépenses quotidiennes, tout en maintenant les travaux d'investissement nécessaires à son développement. La commune s'engage à poursuivre l'aménagement, tout en maintenant un cadre de vie agréable, dans une perspective durable.

Le centre technique communal est terminé et les agents viennent de déménager dans ces nouveaux locaux. Je vous invite à l'inauguration, qui aura lieu le samedi 18 mai à 10h30 sur le site de l'ancienne gare, en présence de nombreuses personnalités.

Le Maire, Hervé BESSONNET

## ELECTIONS EUROPEENNES

**Les élections européennes** se dérouleront le **26 mai** prochain. Vous recevrez votre nouvelle carte d'électeur par La Poste. Veillez à la signer et à détruire l'ancienne carte. En ce qui concerne les procurations, veuillez vous adresser en gendarmerie.

**Attention : un délai de 3 jours (avant le jour de l'élection) est à respecter.**

**Titres d'identité que doivent présenter, au moment du vote, les électeurs des communes de 1000 habitants et plus**

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte d'identité d'élu local avec photographie
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant avec photographie
- Carte d'invalidité avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union Européenne »
- Permis de chasser avec photographie
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.



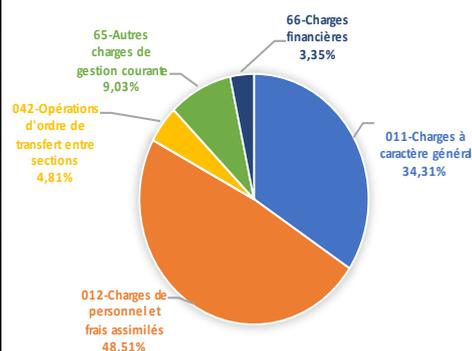
**Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.**

# INFORMATIONS MUNICIPALES – COMPTE ADMINISTRATIF 2018

## COMPTE ADMINSTRATIF 2018 - FONCTIONNEMENT

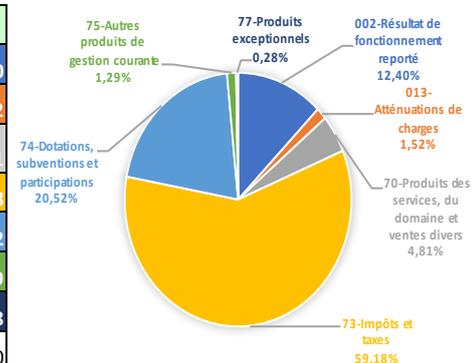
### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Prévu	Emis	en %
011-Charges à caractère général	349 532,00 €	325 893,68 €	34,31
012-Charges de personnel et frais assimilés	473 025,00 €	460 754,48 €	48,51
014-Atténuations de produits	450,00 €	0,00 €	0,00
023-Virement à la section d'investissement	350 479,00 €	0,00 €	0,00
042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	46 000,00 €	45 655,20 €	4,81
65-Autres charges de gestion courante	87 866,00 €	85 762,34 €	9,03
66-Charges financières	34 000,00 €	31 818,35 €	3,35
<b>Total</b>	<b>1 341 352,00 €</b>	<b>949 884,05 €</b>	<b>100</b>



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

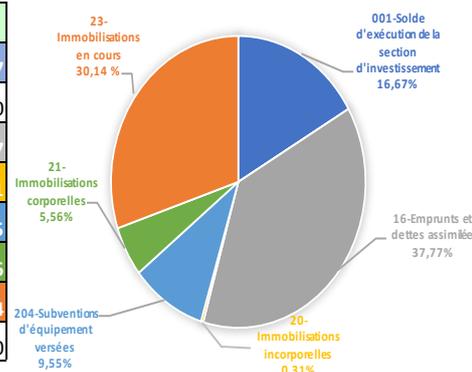
Chapitre	Prévu	Emis	en %
002-Résultat de fonctionnement reporté	178 161,62 €	178 161,62 €	12,40
013-Atténuations de charges	6 000,38 €	21 779,63 €	1,52
70-Produits des services, du domaine et ventes divers	67 850,00 €	69 054,56 €	4,81
73-Impôts et taxes	811 180,00 €	850 513,10 €	59,18
74-Dotations, subventions et participations	255 680,00 €	294 944,00 €	20,52
75-Autres produits de gestion courante	19 980,00 €	18 554,00 €	1,29
77-Produits exceptionnels	2 500,00 €	4 069,21 €	0,28
<b>Total</b>	<b>1 341 352,00 €</b>	<b>1 437 076,12 €</b>	<b>100</b>



## COMPTE ADMINSTRATIF 2018 - INVESTISSEMENT

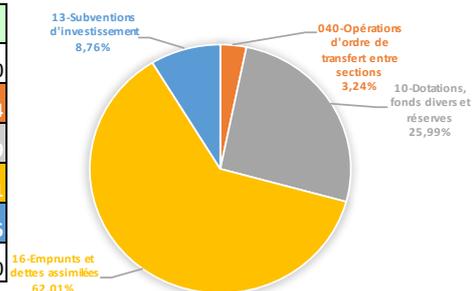
### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Prévu	Emis	en %
001-Solde d'exécution de la section d'investissement	256 580,60 €	256 580,60 €	16,67
10- Dotations, fonds divers et réserves	21 570,00 €	0,00 €	0,00
16-Emprunts et dettes assimilées	628 999,40 €	581 344,11 €	37,77
20-Immobilisations incorporelles	14 800,00 €	4 741,20 €	0,31
204-Subventions d'équipement versées	261 707,00 €	146 980,00 €	9,55
21-Immobilisations corporelles	138 286,00 €	85 519,16 €	5,56
23-Immobilisations en cours	706 148,00 €	463 939,34 €	30,14
<b>Total</b>	<b>2 028 091,00 €</b>	<b>1 539 104,41 €</b>	<b>100,0</b>



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Prévu	Emis	en %
021-Virement de la section de fonctionnement	350 479,00 €	0,00 €	0,00
040-Opérations d'ordre de transfert entre sections	46 000,00 €	45 655,20 €	3,24
10-Dotations, fonds divers et réserves	429 235,60 €	366 170,86 €	25,99
16-Emprunts et dettes assimilées	858 585,40 €	873 657,00 €	62,01
13-Subventions d'investissement	343 791,00 €	123 392,51 €	8,76
<b>Total</b>	<b>2 028 091,00 €</b>	<b>1 408 875,57 €</b>	<b>100</b>

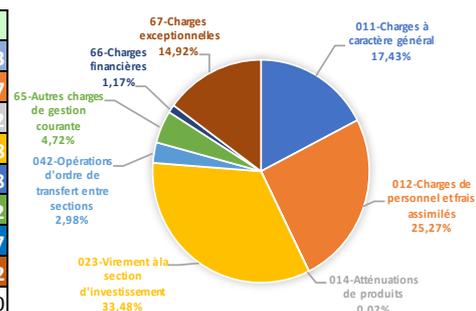


## INFORMATIONS MUNICIPALES – BUDGET PRIMITIF 2019

### BUDGET PRIMITIF 2019 - FONCTIONNEMENT

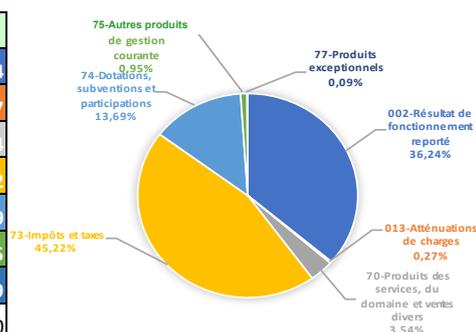
#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Prévu	en %
011-Charges à caractère général	328 335,07 €	17,43
012-Charges de personnel et frais assimilés	476 002,00 €	25,27
014-Atténuations de produits	450,00 €	0,02
023-Virement à la section d'investissement	630 756,00 €	33,48
042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	56 082,00 €	2,98
65-Autres charges de gestion courante	88 850,00 €	4,72
66-Charges financières	22 116,00 €	1,17
67-Charges exceptionnelles	281 118,93 €	14,92
<b>Total</b>	<b>1 883 710,00 €</b>	<b>100</b>



#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

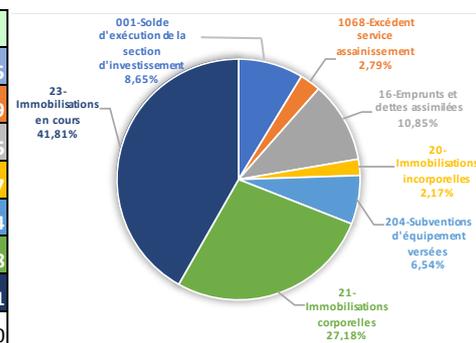
Chapitre	Prévu	en %
002-Résultat de fonctionnement reporté	682 743,29 €	36,24
013-Atténuations de charges	4 999,71 €	0,27
70-Produits des services, du domaine et ventes divers	66 650,00 €	3,54
73-Impôts et taxes	851 800,00 €	45,22
74-Dotations, subventions et participations	257 917,00 €	13,69
75-Autres produits de gestion courante	17 900,00 €	0,95
77-Produits exceptionnels	1 700,00 €	0,09
<b>Total</b>	<b>1 883 710,00 €</b>	<b>100</b>



### BUDGET PRIMITIF 2019 - INVESTISSEMENT

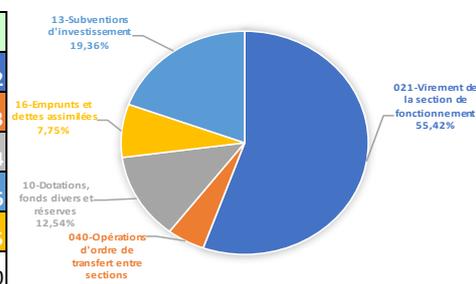
#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Prévu	en %
001-Solde d'exécution de la section d'investissement	98 481,57 €	8,65
1068-Excédent service assainissement	31 747,27 €	2,79
16-Emprunts et dettes assimilées	123 543,00 €	10,85
20-Immobilisations incorporelles	24 741,20 €	2,17
204-Subventions d'équipement versées	74 425,00 €	6,54
21-Immobilisations corporelles	309 313,72 €	27,18
23-Immobilisations en cours	475 919,24 €	41,81
<b>Total</b>	<b>1 138 171,00 €</b>	<b>100,0</b>



#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Prévu	en %
021-Virement de la section de fonctionnement	630 756,00 €	55,42
040-Opérations d'ordre de transfert entre sections	56 082,00 €	4,93
10-Dotations, fonds divers et réserves	142 671,59 €	12,54
13-Subventions d'investissement	220 398,49 €	19,36
16-Emprunts et dettes assimilées	88 262,92 €	7,75
<b>Total</b>	<b>1 138 171,00 €</b>	<b>100</b>



## INFORMATIONS MUNICIPALES – SUBVENTIONS 2019

Le Gardon des Pays de Riez (Pêche)	700 €
Association Sportive Riézaise (Football)	1 500 €
Les Capucines (Danse Modern'Jazz)	400 €
Bibliothèque Notre Dame de Riez	4 442 €
Les Aventur'Riez (Accueil de loisirs)	11 000 €
Riez Créations	700 €
Société de Chasse Saint Hubert	100 €
UNC Notre Dame de Riez	200 €
VTT Riez Océan	90 €
Commequiers Dojo	360 €

Les Alcyons	480 €
Judo Côte de Lumière	60 €
Rugby Club Saint Hilaire de Riez	240 €
Escrime sur Vie	60 €
Etoile Riez Vie Basket	120 €
Collège Garcie Ferrande (séjours linguistiques)	525 €
Collège privé St Gilles (séjours linguistiques)	665 €
ASEC	355 €
Association Sportive Garcie Ferrande	235 €
Ecole Notre Dame de Riez	2 500 €

L'assemblée générale du « Gardon des Pays de Riez » s'est tenue le vendredi 25 janvier devant une cinquantaine de pêcheurs, Mrs Yves GLACIAL et JD CROCHET, représentants de la municipalité, ainsi que quelques présidents d'AAPPMA du secteur. Nous avons invité M. Constant GUYON (présent) et M. Grégoire CROCHET (excusé).

Le président, après avoir présenté ses vœux à tous les pêcheurs au nom de l'association, a abordé le bilan des activités et des finances de 2018, ainsi que les perspectives 2019.



Au niveau financier, le budget de fonctionnement fait ressortir un solde positif de 1192,13 € et le budget investissement un solde négatif de 3086,00 €. La trésorerie fait apparaître un solde positif au 31 décembre 2018 de + 17 949,78 €.

Au niveau de nos adhérents, 2018 a été une bonne année (+ 7,6%), dépassant notre meilleure année, 2014. Néanmoins, un petit bémol : le nombre de cartes majeures est en baisse de 14 cartes.

Je tiens une nouvelle fois à remercier la municipalité par son soutien à nos actions. Le CA de notre association s'est réuni 22 fois, avec une forte mobilisation lors du passage du Tour de France le 7 juillet 2018. Comme chaque année, nos APN, stages ados et adultes remportent un franc succès, nous encourageant

à continuer pour l'avenir du développement de notre loisir.

Après plusieurs années blanches, notre frayère a donné quelques résultats lors de la vidange de mai 2018 (300 brochetons), encourageant notre action et les bénévoles que nous sommes.

Le concours de pêche du 15 août a été un échec, dû essentiellement à l'incident sur les portes des Vallées et amenant une mortalité des poissons sur le Lignerou, jusqu'aux portes de Riez. Le Syndicat du Marais a pris conscience de cet événement et nous propose de maintenir le clapet de Sainte Anne pour éviter une nouvelle catastrophe dans l'avenir. Ce clapet a autant une utilité pour les pêcheurs, mais encore plus pour l'agriculture et le tourisme. Coût des travaux : 11 000 €. Nous attendons les prochaines réunions avant d'investir sur cet ouvrage.

Le curage du plan d'eau de la mairie a pu s'effectuer grâce à l'aide financière de la mairie, que nous remercions ; nous allons pouvoir l'aleviner et le mettre en pêche interdite, avant de le mettre en « No Kill ». Nous attendons la réunion avec le Syndicat Mixte avant de définir une enveloppe, avec l'aide de la FD 85 pour réaleviner le Lignerou sur plusieurs années.

Si ces travaux devaient être supportés par notre association et la FD, nous serions peut être obligés de remettre en question nos dépenses APN et stages de 2020.

Nous espérons que nous serons entendus par le monde agricole et syndical.

Nous avons terminé cette assemblée générale par la remise de la médaille d'argent de la FD85 à M. Bernard BERTHOMÉ et les médailles de bronze de la FD85 à Mrs Edmond FERRÉ, Patrick RENAUDIN et Roger JOUBERT, pour leur participation à toutes les activités de notre association depuis de nombreuses années.

La soirée s'est terminée par la galette des rois et le verre de l'amitié. Encore merci à tous ceux qui nous soutiennent pour le développement de notre loisir pêche.

Amicalement pêcheurs,

Le Président, André BUCHOU

## UNION NATIONALE DES COMBATTANTS



Depuis le dernier Flash, nous avons eu une réunion et notre trésorier nous a fait le compte-rendu de notre concours de belote, qui a rencontré un vif succès.

En effet, 64 équipes ont été constituées, soit 128 personnes.

Nous vous rappelons que la date limite d'inscription pour le voyage est le 19 mai pour les adhérents. Le départ se fera le 5 juin à 5h30.

Max et Daniel



## ADMR Aide à Domicile en Milieu Rural



L'ADMR consolide sa « Culture Client » : le client doit être au centre de notre attention tout au long des différentes prestations.

L'ADMR répond à vos besoins locaux : garde d'enfants à domicile, retour d'hospitalisation, téléalarme, portage des repas, gardes de nuit, entretien du logement et assistance dans les actes de la vie quotidienne.

Nos bénévoles sont à votre disposition pour répondre à vos demandes de renseignements :

Mercredi et Vendredi de 10h à 12h au local, 79, rue du 11 Novembre à Commequiers.

Egalement par e-mail [admr85220@sfr.fr](mailto:admr85220@sfr.fr) ou

Tél. : 02 51 54 43 73 et

sur le site <https://www.admr85.org/>

Grâce à vous, l'ADMR fait vivre les emplois de proximité.

*L'équipe de bénévoles  
ADMR Commequiers-Riez*



Club des Retraités et Amitiés  
85270amicaleretraites@gmail.com  
Siège social : Mairie  
85270 Notre-Dame-de-Riez

## AMICALE DES RETRAITES ET AMITIES

Bonjour à toutes et tous,

Le printemps est arrivé, nous vous espérons en forme, prêts à profiter du soleil pour venir vous détendre au Club. Bienvenue aux personnes qui ont rejoint notre Club. Nos activités prévues se succèdent.

Ainsi, durant ces 3 derniers mois, vous avez pu :

- Danser : nos bals, dont celui de la Saint Valentin où chaque femme a reçu une rose. Une souriante dame de 95 ans, était venue écouter la musique et avec de l'aide, a pu tourner en fauteuil sur la piste. C'est avec plaisir que le président lui a offert une rose.
- Manger d'excellentes crêpes maison faites par Alain, notre pâtissier.
- Assister au repas spectacle de Soullans.
- Participer au concours de belote du 12 mars.
- C'est toujours dans la bonne humeur et avec notre esprit de convivialité que nous vous recevons lorsque



vous venez jouer aux cartes, triomino, scrabble...

Pour les nouveaux ou ceux qui voudraient savoir comment cela se passe, venez nous voir dans la salle Constant Guyon (derrière la mairie). Tous les mardis après-midis à 14h30 avec goûter.

- Pour la marche du mercredi, se renseigner.
- Le **vendredi 26 avril, jour de notre déjeuner dansant printanier avec soleil** : gourmandise et ambiance joyeuse et chaleureuse au programme. **N'oubliez pas de vous inscrire.**

➤ Venez **danser les : jeudi 11 avril - jeudi 9 mai - jeudi 13 juin.**

Vous pouvez vous rafraîchir au bar gratuitement et profiter d'un excellent gâteau servi à table avec chocolat ou café.

Vous vous posez des questions ? Prenez contact au 02 51 55 59 58 / [85270amicaleretraites@gmail.com](mailto:85270amicaleretraites@gmail.com)

Les bénévoles vous disent à bientôt.



## MA VIE

L'association MA Vie, spécialisée dans les Activités Physiques Adaptées (APA), s'implante à Notre Dame de Riez pour proposer un **atelier hebdomadaire de prévention des chutes**.

Ces ateliers sont destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans, ainsi qu'aux personnes présentant une atteinte de leurs capacités, liée à une pathologie ou un traumatisme (AVC, maladie chronique, etc.).

Lors de ces ateliers, l'ensemble des capacités (d'équilibration, articulaires, musculaires, cognitives, posturales, etc) sont sollicitées, à partir de situations ludiques et pédagogiques, afin de rendre la pratique d'activité physique conviviale, tout en restant efficace pour le maintien de l'autonomie.

De plus, les séances étant réalisées en collectif réduit, les différentes situations et mouvements proposés sont individualisés et adaptés en fonction des capacités de chacun.



La première séance est gratuite, n'hésitez donc pas à venir participer à un des ateliers proposés

**chaque lundi de 11h à 12h dans la salle n°1 du Point i.**

**Pour tout renseignement : 06 78 57 50 26**

Aymeric BARIL  
Coordinateur et Enseignant en APA



## ASR FOOTBALL

Nous sommes dans la dernière ligne droite de cette saison 2018-2019. Du côté des séniors, le maintien pour l'équipe A est acquis et l'équipe B se redresse, même si le classement ne reflète pas encore cette progression.



*L'équipe B victorieuse de Saint Etienne Palluau sur le score de 1 but à 0, le dimanche 17 mars 2019.*

Pour l'école de foot, les progrès sont visibles de match en match. Vous pourrez le constater de vous-même avec l'organisation au stade François Praud d'un plateau U7 le 1er juin, d'un plateau U10 le 18 mai, et des matchs à domicile des U13 les 27 avril (contre Beaulieu) et 11 mai (contre Venansault).

Le samedi 8 juin, l'ASR organise son traditionnel tournoi inter-quartiers. A cette occasion se déroulera la remise des récompenses pour l'école de foot.

Nous vous attendons nombreux.





## COMITE DES FETES

Vendredi soir 1<sup>er</sup> mars 2019, le Comité des Fêtes s'est réuni, salle Constant Guyon, afin de clôturer la saison 2018, et permettre aux bénévoles de partager un moment convivial.

Le bureau a été reconduit dans son intégralité, pour une nouvelle saison.

Rendez-vous a été pris pour les **courses cyclistes du 14 juillet 2019** (Pass 1,2,3 et 4 le matin et Cadets l'après-midi).

**Restauration le midi sur le stade François Praud** (Bar - Grillades - Frites - Sandwichs).

La location du matériel de « plein air », est toujours très sollicitée. N'oubliez pas de faire votre demande via l'adresse mail :

**comitedesfetes85270@laposte.net**,

pour une prise en compte, dans les meilleurs délais, et faciliter la gestion du stock.

**Nouveau** : dès le mois de mai, nous allons vous proposer à la location, **une friteuse électrique, 8 litres**. Surveillez notre site pour en connaître les modalités de location :

<https://sites.google.com/site/comitedesfetes85270/>

A bientôt, Le bureau



## ARTY'SHOCK Atelier de dessin

### **RAPPEL**

#### **COURS DE DESSIN**

**Pour les adultes :**

1 samedi sur 2, de 16h à 17h30

**Pour les enfants :**

1 mercredi sur 2, de 15h30 à 16h30

Salle n°2 du Point Information Tourisme

Contact : 06.33.15.59.09

Plus d'informations : [c.capa@laposte.net](mailto:c.capa@laposte.net)



## LES AVENTUR'RIEZ Accueil de loisirs

L'été approche à grands pas chez Les Aventur'Riez !

Le projet du séjour au Futuroscope du 17 au 18 juillet prend forme...

Afin d'en réduire le coût pour les familles, l'association organise diverses ventes, tout au long de cette fin d'année scolaire : des tote bags, brioches vendéennes et le retour de nos superbes porte-clés cokettes !

Pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au :

**02-28-10-70-23**

ou par mail à l'adresse suivante :

[lesaventur.riez@gmail.com](mailto:lesaventur.riez@gmail.com)

A bientôt !

Les Aventur'Riez



## COMITE DES PARENTS D'ELEVES

## Ecole Publique François-Elie Voisin

En ce samedi 9 mars, nous vous avons donné rendez-vous pour le carnaval où enfants et parents ont bien joué le jeu.

Nous avons pu admirer plusieurs costumes (princesses, pyjamas, pompier, policier, Spiderman...). Malheureusement, le temps n'étant pas au rendez-vous, nous avons annulé le défilé, mais les enfants se sont super bien amusés pendant la boum, sur des chorégraphies, animées par nos 4 drôles de dames des Aventur'Riez.

Nous remercions tous les parents pour l'aide apportée et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, avec le soleil bien sûr.

Le CPE et les Aventur'Riez



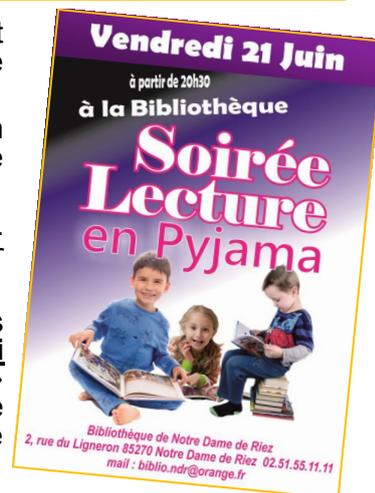


Le 25 mars dernier, la nouvelle navette de la BDV est arrivée !!! Avec, entre autres, des polars et une grande diversité d'albums....

Parallèlement, nous avons effectué des achats, afin d'étoffer nos étagères et répondre à la demande de tous.

L'apéro-lecture est prévu le **vendredi 3 mai à 19h30**. Ce moment convivial nous permettra d'échanger sur nos nouvelles lectures !

Pour les plus petits, notez dès à présent le rendez-vous pour notre prochaine soirée pyjama, prévue le **vendredi 21 juin à 20h30**. Nous découvrirons « la musique » sous toutes ses formes à travers cette séquence, thème qui sera également mis en avant pour notre prochaine exposition à partir du mois du mai.



ECOLE PUBLIQUE FRANÇOIS-ELIE VOISIN

Le printemps est là, et pour nos écoliers, cela signifie des sorties, qui initieront ou termineront un projet de classe. Les plus jeunes iront au musée Milcendeau pour travailler autour des 5 sens en arts visuels, les plus grands, eux, partiront pour un séjour de plusieurs jours, avec leur enseignant en Normandie, pour un travail autour de la seconde guerre mondiale et du débarquement. Enfin, pour les élèves de cycles 2 et 3, c'est au refuge de Grasla ou au château de Tiffauges qu'ils seront accueillis, pour participer à des activités de qualité, autour du loup ou de la vie au Moyen-Age.

**Pensez à venir inscrire votre enfant !**

Que ce soit pour une première inscription, ou suite à un changement d'école (vous comptez scolariser votre enfant à l'école de Notre Dame de Riez suite à un emménagement sur la commune), présentez-vous rapidement en mairie ou à l'école.

En effet, les inscriptions tardives nous empêchent d'établir des listes de classe définitives. Vous pouvez contacter l'école au 02.51.60.21.16 ou par courriel [ce.0850436m@ac-nantes.fr](mailto:ce.0850436m@ac-nantes.fr).  
Merci.

La directrice, Mme Maisonneuve



Sortie à la mare pour les GS (objectif : découvrir les espèces d'animaux qui peuplent la mare).



Gymnastique pour les CP/CE1 au complexe du Fenouiller



INFORMATIONS MUNICIPALES

BRUITS DE VOISINAGE

En cette période de l'année, il paraît opportun de rappeler, que l'utilisation par les particuliers, d'engins de bricolage ou de jardinage à moteur thermique, tels que les tondeuses à gazon, est réglementée par un arrêté préfectoral en date du 12 juin 1998, modifié par l'arrêté n°2013/MCP/06 du 12 juillet 2013 (article 19).

Leur utilisation n'est autorisée que :

- du lundi au vendredi (jours ouvrables) de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

En dehors de ces plages horaires, leur utilisation est interdite et passible de contraventions de 3<sup>ème</sup> catégorie, d'un montant maximum de 450 €. 

Merci de bien vouloir respecter ceci afin d'éviter toute réclamation et conflit de voisinage.



INITIATION INFORMATIQUE GRATUITE



Cours d'initiation informatique gratuits en ligne

Premiers Clics

Apprendre à son rythme...



rendez-vous sur [www.premiers-clics.fr](http://www.premiers-clics.fr) !

ORDURES MENAGERES

ATTENTION

Collecte des ordures ménagères

**MERCREDI 24 AVRIL**

(et non mardi 23 avril)

TRI SELECTIF

ATTENTION

Collecte sélective

**JEUDI 25 AVRIL**

(et non mercredi 24 avril)

**JEUDI 9 MAI**

(et non mercredi 8 mai)



COMMUNIQUE DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat organise des réunions d'information spécifiquement dédiées aux porteurs de projet de création et de reprise dans l'artisanat.

D'une durée d'environ 3 heures, gratuites, ces réunions permettent d'informer, en amont, notamment sur les éléments suivants :

- la qualification professionnelle requise pour exercer certaines activités ;
- les étapes conduisant de l'idée jusqu'au lancement de l'activité ;
- le Stage Préalable à l'Installation ;
- les aides liées à la création / reprise d'une entreprise ;
- les choix juridiques, sociaux et fiscaux ;
- les formalités d'inscription au Répertoire des Métiers.

**Vous êtes porteur d'un projet dans l'artisanat,  
la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région des Pays de la Loire - Vendée  
vous informe sur la CREATION et la REPRISSE d'entreprise.**

Réunion de 3 h gratuite

	OLONNE SUR MER	GIVRAND	LE PERRIER	CHALLANS	NOIRMOUTIER	LA ROCHE SUR YON	LES HERBIERS	FONTENAY LE COMTE
<b>2019</b>	Pépinière d'entreprises Parc Actionne 2 allée Titouan Lamazou	Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ZAE du Soleil Levant	Pépinière d'entreprises ZA du Petit Brandeau	Maison de l'Economie 1, rue Owen Chamberlain	S'inscrire au 02 51 44 35 20 Communauté de Communes Ile de Noirmoutier Rue de la Prée aux Ducs	Chambre de Métiers et de l'Artisanat 35, rue Sarah Bernhardt	Centre du Lavoir Salle du Séchoir - 1 <sup>er</sup> étage Rue des Bains Douches	S'inscrire au 02 51 50 20 12 Maison de l'Entreprise et du Territoire 16 rue de l'Innovation
	14h30	14h30	14h30	14h30	14h30	9h30 ou 14h30	14h30	14h
<b>JANVIER</b>	Jeudi 17		Mardi 29			Vendredi 11 (14h30) Lundi 21 (9h30)		Mardi 8
<b>FEVRIER</b>	Jeudi 14	Mardi 26				Lundi 4 (9h30) Vendredi 22 (14h30)		Mardi 12
<b>MARS</b>	Jeudi 21				Lundi 18	Lundi 11 (9h30) Lundi 25 (9h30)	Mercredi 6	Mardi 5
<b>AVRIL</b>	Jeudi 18			Lundi 1 <sup>er</sup>		Vendredi 12 (14h30) Vendredi 26 (14h30)		Mardi 2
<b>MAI</b>	Jeudi 2		Mardi 21			Lundi 6 (9h30) Lundi 27 (9h30)	Mercredi 15	Mardi 7
<b>JUIN</b>	Jeudi 27				Mardi 11	Vendredi 7 (14h30) Vendredi 21 (14h30)		Mardi 4
<b>JUILLET</b>		Mardi 16		Lundi 29		Vendredi 5 (14h30) Lundi 22 (9h30)	Mercredi 10	Mardi 2
<b>AOUT</b>	Jeudi 1 <sup>er</sup>					Vendredi 9 (14h30) Lundi 26 (9h30)		
<b>SEPTEMBRE</b>	Jeudi 12		Mardi 24			Vendredi 6 (14h30) Vendredi 20 (14h30)		Mardi 3
<b>OCTOBRE</b>	Jeudi 10	Mardi 29			Lundi 21	Vendredi 4 (14h30) Vendredi 18 (14h30)		Mardi 1 <sup>er</sup>
<b>NOVEMBRE</b>	Jeudi 14		Mardi 26			Lundi 4 (9h30) Vendredi 22 (14h30)	Mercredi 20	Mardi 5
<b>DECEMBRE</b>	Jeudi 12				Lundi 16	Lundi 2 (9h30) Vendredi 20 (14h30)		Mardi 3